

Orléans, le lundi 14 juin 2021



JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

QUESTEUR
DU SENAT

ANCIEN
MINISTRE

Madame la Ministre,

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur la situation très critique des salariés de l'entreprise OFFICE DEPOT France.

OFFICE DEPOT France est une entreprise de fournitures de bureau qui comptait encore récemment plus de 1500 salariés dans toute la France. Elle a été reprise en 2019 par le fonds allemand AURELIUS. Comme vous le savez, ce dernier a ponctionné la trésorerie de la société, n'a pas réalisé les investissements qui étaient nécessaires et a fini par vendre les actifs.

Malgré plusieurs interventions auprès des services du ministère de l'Economie et des Finances ainsi qu'auprès de vos services en octobre 2019, accompagné des représentants des salariés de l'entreprise, afin de vous informer de la situation et de dénoncer la pratique connue du fond de pension AURELIUS, la société OFFICE DEPOT France a finalement été placée en redressement judiciaire.

Il y a quelques jours, le tribunal de commerce de Lille a rendu sa décision sur l'avenir de cette entreprise. Il a choisi le groupe ALKOR pour reprendre la société, une entreprise qui va conserver seulement 460 postes sur les 1 500 que comptait OFFICE DEPOT France. Les conséquences de cette décision sont lourdes puisque plus de 1 000 salariés vont être licenciés.

Je note que le département du Loiret aura payé un lourd tribut suite aux agissements de ce fonds AURELIUS, puisque deux entreprises qu'il avait rachetées, QUELLE à Saran et ISOCHÉM à Pithiviers, ont déjà connu le

Madame Agnès PANNIER-RUNACHER
Ministre déléguée à l'Industrie
139, rue de Bercy
75572 PARIS

sort que connaît aujourd'hui OFFICE DEPOT, qui est implantée à Meung-sur-Loire et Ormes.

Je vous serais très reconnaissant pour ce que vous pourrez faire, au titre de l'État d'une part, afin que des solutions industrielles et économiques puissent être trouvées pour la reprise des composantes d'OFFICE DEPOT – c'est-à-dire la plus grande part de l'entreprise – qui, à ce jour, ne le sont pas et d'autre part, d'accompagner et aider au mieux les salariés licenciés dans leur recherche d'emploi et de formation.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de mes hommages respectueux.

Jean-Pierre SUEUR

Orléans, le lundi 14 juin 2021



JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

QUESTEUR
DU SENAT

ANCIEN
MINISTRE

Madame la Ministre,

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur la situation très critique des salariés de l'entreprise OFFICE DEPOT France.

OFFICE DEPOT France est une entreprise de fournitures de bureau qui comptait encore récemment plus de 1500 salariés dans toute la France. Elle a été reprise en 2019 par le fonds allemand AURELIUS. Comme vous le savez, ce dernier a ponctionné la trésorerie de la société, n'a pas réalisé les investissements qui étaient nécessaires et a fini par vendre les actifs.

Malgré plusieurs interventions auprès des services du ministère de l'Economie et des Finances ainsi qu'auprès de vos services en octobre 2019, accompagné des représentants des salariés de l'entreprise, afin de vous informer de la situation et de dénoncer la pratique connue du fond de pension AURELIUS, la société OFFICE DEPOT France a finalement été placée en redressement judiciaire.

Il y a quelques jours, le tribunal de commerce de Lille a rendu sa décision sur l'avenir de cette entreprise. Il a choisi le groupe ALKOR pour reprendre la société, une entreprise qui va conserver seulement 460 postes sur les 1 500 que comptait OFFICE DEPOT France. Les conséquences de cette décision sont lourdes puisque plus de 1 000 salariés vont être licenciés.

Je note que le département du Loiret aura payé un lourd tribut suite aux agissements de ce fonds AURELIUS, puisque deux entreprises qu'il avait rachetées, QUELLE à Saran et ISOCEM à Pithiviers, ont déjà connu le

Madame Elisabeth BORNE
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
127, rue de Grenelle
75007 PARIS

sort que connaît aujourd'hui OFFICE DEPOT, qui est implantée à Meung-sur-Loire et Ormes.

Je vous serais très reconnaissant pour ce que vous pourrez faire, au titre de l'État d'une part, afin que des solutions industrielles et économiques puissent être trouvées pour la reprise des composantes d'OFFICE DEPOT – c'est-à-dire la plus grande part de l'entreprise – qui, à ce jour, ne le sont pas et d'autre part, d'accompagner et aider au mieux les salariés licenciés dans leur recherche d'emploi et de formation.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de mes hommages respectueux.

Jean-Pierre SUEUR

Orléans, le lundi 14 juin 2021



JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

QUESTEUR
DU SENAT

ANCIEN
MINISTRE

Madame la Préfète,

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur la situation très critique des salariés de l'entreprise OFFICE DEPOT France.

OFFICE DEPOT France est une entreprise de fournitures de bureau qui comptait encore récemment plus de 1500 salariés dans toute la France. Elle a été reprise en 2019 par le fonds allemand AURELIUS. Comme vous le savez, ce dernier a ponctionné la trésorerie de la société, n'a pas réalisé les investissements qui étaient nécessaires et a fini par vendre les actifs.

Malgré plusieurs interventions auprès des services du ministère de l'Economie et des Finances ainsi qu'auprès de vos services en octobre 2019, accompagné des représentants des salariés de l'entreprise, afin de vous informer de la situation et de dénoncer la pratique connue du fond de pension AURELIUS, la société OFFICE DEPOT France a finalement été placée en redressement judiciaire.

Il y a quelques jours, le tribunal de commerce de Lille a rendu sa décision sur l'avenir de cette entreprise. Il a choisi le groupe ALKOR pour reprendre la société, une entreprise qui va conserver seulement 460 postes sur les 1 500 que comptait OFFICE DEPOT France. Les conséquences de cette décision sont lourdes puisque plus de 1 000 salariés vont être licenciés.

Je note que le département du Loiret aura payé un lourd tribut suite aux agissements de ce fonds AURELIUS, puisque deux entreprises qu'il avait rachetées, QUELLE à Saran et ISOCHÉM à Pithiviers, ont déjà connu le sort

Madame Régine ENGSTRÖM
Préfète de la région Centre-Val de Loire
Préfète du Loiret
181, rue de Bourgogne
45000 ORLÉANS

que connaît aujourd'hui OFFICE DEPOT, qui est implantée à Meung-sur-Loire et Ormes.

Je vous serais très reconnaissant pour ce que vous pourrez faire, au titre de l'État d'une part, afin que des solutions industrielles et économiques puissent être trouvées pour la reprise des composantes d'OFFICE DEPOT – c'est-à-dire la plus grande part de l'entreprise – qui, à ce jour, ne le sont pas et notamment les établissements de Meung-sur-Loire et Ormes, et d'autre part, d'accompagner et aider au mieux les salariés licenciés dans leur recherche d'emploi et de formation.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'expression de mes hommages respectueux.

Jean-Pierre SUEUR